

Bonjour Patrick,

Il est sans doute utile de rappeler ici que le projet de la Direction au COSOG vise à « mettre en conformité » la situation des personnels administratifs.

L'intersyndicale CGT, CFE-CGC, SNUP porte donc un projet de défense de l'emploi et d'accompagnement des personnels (et non un projet de tractation financière).

De façon totalement incompréhensible, la Direction souhaite maintenir, coûte que coûte, ses 700 K€ dans son projet, sans justifications particulières, et n'accepte pas le report des négociations budgétaires. Pourquoi ?

Plus grave, elle communique à l'ensemble des personnels, pour faire pression sur les organisations syndicales, la veille de l'Assemblée Générale du COSOG en glissant malicieusement l'idée que la mise en conformité serait indissociable des 700 K€ qu'elle met sur la table.

La mise en conformité n'est ABSOLUMENT PAS conditionnée aux 700 K€.

L'intersyndicale pense qu'un tel accord est, de facto, une tractation financière pour acceptation des mises à disposition de personnels.

Ce n'est pas compatible avec nos principes et nos valeurs syndicales.

De plus, il nous semble légitime que tous les syndicats puissent débattre de la partie financière avant de valider la convention de gestion. Or, les 700 K€ mis sur la table par la Direction n'ont pas été abordés lors du cycle de négociation.

Ils sont « sortis du chapeau » lors de l'assemblée générale COSOG du 5 mars après une mise en scène rocambolesque dont on vous épargne les détails.

Quelles sont les véritables intentions de la Direction ?

Après avoir tenté de fermer les USAC, elle souhaite désormais fermer le COSOG ? Alors que **la Direction avait la possibilité d'un accord unanime** (en effet, qui n'aurait pas signé au simple motif d'un report des négociations budgétaires ?), elle préfère fermer le COSOG.

En l'état, les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, SNUP, fidèles à leurs valeurs, voteront CONTRE ce projet les 26 et 27 mars.

D'ici là, la CFDT et l'UNSA peuvent nous rejoindre pour forcer la Direction à traiter la partie financière dans un second temps et ainsi sauver le COSOG.





